

Document généré le vendredi 17 janvier 2025 à 11:55

Avis d'attribution n°1

| Diffusion Internet | Version Transmis | Publication | Visites | Retraits | Dépôts |
|--------------------|--------------------|-------------|---------|----------|--------|
| web + alerte | Intégrale 17/01/25 | 17/01/25 | | | |

| Diffusion Presse | Version | Transmis | Publication | Etat | Identifiant | N° Annonce |
|------------------|-----------|----------|-------------|------|-------------|---------------|
| JOUE | Intégrale | | | | | |

Service : CP
Guichet de retrait : OUI
Guichet de dépôt : OUI

Classification CPV :

Principale : **72250000** - Services de maintenance des systèmes et services d'assistance

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental
 Place de la Victoire et des Alliés
 SMGP
 BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX
 Tél : 02 54 08 37 63
 SIRET 22360001600016



L'avis implique un Accord-Cadre

Objet du marché MARCHE SANS PUB MAINTENANCE DU LOGICIEL AREO ET PRESTATIONS ASSOCIEES PAR LA SOCIETE NETISYS

Référence acheteur 2024-068

Nature de la procédure Services

Procédure Procédure négociée

Justificatifs

1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 32 de la directive 2014/24/UE

Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante :
 protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle

3. Explication

Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant l'Article R-2122-3 du Code de la Commande Publique.

Code CPV principal **72250000** - Services de maintenance des systèmes et services d'assistance

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.

Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges

1, cours Vergniaud

87000 Limoges

Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160

greffe.ta-limoges@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **800000** €

Date d'attribution : 16/01/25

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Marché n° : 2024-068 - **NETISYS** 955 route des Lucioles 06560 VALBONNE Montant HT : **800 000,00** €

Le titulaire est une PME : OUI

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Accord-cadre à bons de commande passé pour un an et reconductible 3 fois, avec un montant maximum annuel de 200 000 € HT.

Envoi le 17/01/25 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.